

Secrétariat général

FICHE DE POSTE

Direction des ressources humaines

Intitulé du poste : Instructeur-trice Application du Droit des Sols Mâcon
N° du poste : E00021879

Cotation du poste

3

Catégorie

B

Famille d'emploi

AUP003 et AUP012

Emploi

Instructeur ADS

Correspondance RIME

Rattachement automatique dans RenoIRH à l'emploi de référence

**Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou
autre décomposition de
l'organigramme**

DDT 71 / SUAT / Unité EADS

Localisation

DDT de Saône-et-Loire
71 000 Mâcon
37 boulevard Henri DUNANT
(quartier des administrations, proximité Gare de Mâcon ville)

Contexte pro :

Le service urbanisme et appui aux territoires porte les politiques de l'État en matière d'urbanisme (droit des sols, fiscalité de l'urbanisme, planification urbaine) et en matière d'appui aux territoires (transition énergétique, conseil aux territoires et accompagnement de leurs projets structurants). Il assure à la fois un rôle régalien et un rôle de conseil, en portant les enjeux de l'État dans le département et en soutenant en ingénierie les porteurs de projet.

Au sein de ce service, le centre instructeur ADS est chargé de mener l'instruction des autorisations d'urbanisme (Certificat d'urbanisme, Déclaration préalable, Permis de construire, Permis d'aménager, Permis de démolir) pour le compte de l'État ou pour le compte de certaines communes compétentes. Il assume une part des dossiers du département de la Saône-et-Loire, sans délimitation géographique a priori.

Les instructeurs sont répartis entre le centre instructeur de Chalon-sur-Saône qui compte, 7 agents (dont 2 positionnés à Louhans et 1 à Montceau), et le siège de la DDT à Mâcon, où 3 personnes assurent des missions d'instruction. Le présent poste est localisé à Mâcon.

Missions :

- Instruction des dossiers ADS – Gestion des procédures :

Établir la recevabilité des dossiers, repérer et solliciter les avis et besoins d'expertise, suivre et

organiser l'instruction dans les délais réglementaires, synthétiser et proposer une décision et conseiller les pétitionnaires et les élus.

Liaison hiérarchique :

Le responsable hiérarchique direct est le chef de l'unité Expertise Autorisation Droit du Sol.

Liens fonctionnels internes : au sein du service, avec les agents de l'unité et avec les autres agents des unités planification de l'urbanisme et conseil aux territoires. Avec le service environnement.

Liens fonctionnels externes : avec les collectivités locales, les services instructeurs ADS des collectivités, l'UDAP et les services consultés en matière de servitudes, de réseaux...

Compétences :

Pour les agents découvrant cette mission un investissement dans la formation à l'instruction sera indispensable.

Connaissances :

connaissance du code de l'urbanisme et du logiciel ADS 2007.

Savoirs -faire :

- savoir rédiger des actes administratifs
- savoir lire des plans et des cartes
- savoir lire des textes juridiques
- faire preuve de discernement
- rigueur dans l'instruction des dossiers
- respect des délais
- sens de la méthode et de l'organisation

Savoir-faire relationnel :

- savoir travailler en équipe
- savoir être à l'écoute des pétitionnaires et des élus
- savoir analyser et répondre à une situation de fait en explicitant la position de l'administration

Conditions :

Poste basé à Mâcon.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens mis à disposition : outils et environnement bureautique habituels, ligne téléphonique, véhicules de service en pool.

Poste permettant l'exercice du télétravail